



LE DEVELOPPEMENT DURABLE : ORIGINE, CONTENU DU CONCEPT ET IMPLICATIONS SOCIO-ECONOMIQUES



COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR ISSA MARTIN
BIKIENGA À L'OCCASION DE LA CONFÉRENCE DU
CENTRE D'INITIATIVES POUR LE DÉVELOP-
PEMENT DURABLE (CIDD) EN PRÉPARATION À LA
CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE RIO+20 PRÉVUE DU
20 AU 22 JUIN 2012 À RIO DE JANEIRO, BRÉSIL

OUAGADOUGOU, LE 9 JUIN 2012



PLAN DE LA PRESENTATION



- 1. INTRODUCTION**
- 2. ORIGINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE**
- 3. CONTENU DU CONCEPT**
- 4. IMPLICATIONS SOCIO-ECONOMIQUES**
- 5. PRATIQUE DU DEVELOPPEMENT DURABLE**
- 6. CONCLUSION**

1. INTRODUCTION



Le développement durable:

- Thème en vogue;
- Thème d'actualité;
- Thème qui semble faire l'unanimité à l'échelle mondiale;
- Thème dont la définition n'est pas toujours bien connue, encore moins la mise en œuvre.

2. ORIGINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE



Le développement durable est né d'une triple prise de conscience :

1. Les dangers que nos modes de vie font peser sur la planète;
2. La persistance des inégalités entre les hommes;
3. L'inquiétude concernant la poursuite de la croissance économique.



Quelques dates-repères:

- 1950** : L'UICN publie le premier rapport sur l'état de l'environnement cherchant à concilier économie et écologie;
- 1972** : Le Club de Rome, dans un ouvrage intitulé « Halte à la croissance ? », dénonce les dangers d'une croissance économique et démographique exponentielle du point de vue de l'épuisement des ressources;



1980 : Dans son rapport sur la Stratégie mondiale de la conservation, l'UICN propose l'expression « sustainable development » ; qui sera traduite en français par «développement soutenable», «développement durable», «développement viable »;

1987 : Dans son rapport intitulé « Notre avenir à tous », la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, dite «commission Bruntland », consacre l'expression «sustainable development ».

3. CONTENU DU CONCEPT



En 1987 la Commission Bruntland du nom de son président, donne le contenu précis à la notion de *développement durable*. Le développement durable a été alors défini comme suit : « ***le développement durable est un type de développement qui permet de satisfaire les besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs*** ».



Trois dimensions sont prises en considération dans cette définition:

- La durée du développement ;
- L'équité sociale entre les générations et à l'intérieur des générations ;
- Le respect des systèmes naturels qui nous font vivre.



Les enjeux du développement durable:

- La nécessité de rééquilibrer les pouvoirs entre les priorités économiques et les impératifs sociaux et écologiques;
- La nécessité de substituer les spéculations boursières rapides par des projets économiques viables et équitables à long terme;
- La nécessité d'instaurer une nouvelle pratique des décisions gouvernementales;



- L'Etat n'est pas le seul responsable du développement durable; il faut une implication de tous les groupes socio-économiques et de tous les acteurs de la société;
- La nécessité de rééquilibrer les forces économiques entre les pays du Sud et du Nord.



Les caractéristiques du développement durable:

- Un développement soutenable;
- Un développement vivable;
- Un développement viable;
- Un développement équitable.

4. IMPLICATIONS SOCIO-ECONOMIQUES



Pour répondre aux besoins humains:

- Objectifs chiffrés annuels de croissance de 5 à 6% pour les pays développés, et de 3 à 4% pour les pays industrialisés;
- La qualité de cette croissance doit changer: respect de la «non-exploitation d'autrui», techniques moins consommatrices d'énergie et de matière;



- Le progrès technique doit permettre de « produire plus avec moins »;
- Les pouvoirs publics et l'industrie doivent intégrer l'environnement dans leurs décisions économiques;
- Cette croissance doit aussi être au service d'une conception « élargie » du développement, intégrant les besoins essentiels en ce qui concerne l'alimentation, l'énergie, l'emploi, etc



- Mise au point de « stratégies nationales de conservation » susceptibles de rapprocher les objectifs de conservation et de développement;
- Protection de la nature avec une obligation morale à l'égard des êtres vivants et des générations futures;
- Nécessité, d'une part, de recourir au multilatéralisme pour résoudre les problèmes internationaux et, d'autre part, d'instaurer un nouvel ordre économique international .

5. PRATIQUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Dans la pratique, le développement durable fonctionne selon des valeurs, une démarche et des principes:

- Solidarité dans l'espace: partage de ce que nous avons avec ceux qui vivent dans notre environnement immédiat
- Solidarité dans le temps: penser aux générations futures



- Une démarche globale: résoudre un problème en prenant en compte toutes ses dimensions ;
- Principe de participation: s'informer pour comprendre les menaces qui pèsent sur la planète et notre avenir, donner son avis pour aider à prendre les bonnes décisions et ensuite agir ;
- Principe de précaution: ne pas attendre l'irréparable pour agir ;
- Principe de responsabilité: obligations de protection vis-à-vis de notre planète et de préservation du droit des générations futures.

6. CONCLUSION



Plus qu'un concept, le développement durable est un modèle de développement qui vise à instaurer une sorte de bien-être universel en humanisant et en « écologisant » l'économie mondiale;

Le développement durable renvoie à une image d'un monde plus juste et vivable;

Sur cette base, et à tous les niveaux, nous devons faire en sorte qu'il soit promu dans l'intérêt non seulement des générations actuelles mais aussi de celui des générations futures.



**MERCI DE VOTRE
AIMABLE ATTENTION**